A quoi rêvent les adultes de d(main ?

PASCAL BROZE / REPORTERS

Comment les jeunes se projettent-ils dans cet avenir ? Pour le savoir, la Fondation P&V lance ce mercredi son nouveau projet "Go 2030".

▸ La Fondation P & V lance "Go 2030" et propose aux jeunes de 16 à 26 ans d'imaginer leur avenir.

▸ Comment voient-ils le(ur) monde dans vingt ans ?

2030 ? Ouh, c'est si loin ! Vingt ans, pourtant, ça passe si vite – l'âge défilant, on l'apprend à ses dépens. Mais comment les jeunes se projettent-ils dans cet avenir ? Pour le savoir, la Fondation P & V lance ce mercredi son nouveau projet "Go 2030" – dont "La Libre" est partenaire – qui veut interroger les 16-26 ans sur la manière dont ils imaginent le(ur) monde dans deux décennies.

En lançant la question "Comment je vois mon univers en 2030 ?", la Fondation P & V invite les jeunes à réfléchir sur le monde de demain en posant un regard critique sur la société d'aujourd'hui, à se projeter dans l'avenir et à traduire leur regard de manière créative.

Tous les jeunes âgés de 16 à 26 ans qui habitent en Belgique sont invités à participer : filles, garçons, élèves, étudiants, travailleurs, chômeurs, artistes, belges, étrangers, réfugiés... Les scénarios du monde en 2030 seront récoltés jusqu'au 30 avril 2010 inclus. Tous les moyens sont bons pour poser ces jalons : écrit, son, image... A partir de mai 2010, les visions de 2030 seront publiées sur le site www.go2030.be dédié au projet.

Entre mai et septembre, un jury composé de jeunes analysera les visions proposées par leurs camarades et sélectionnera les deux scénarios (un francophone et un néerlandophone). A partir de septembre 2010, les deux scénarios lauréats seront transformés, par des élèves et étudiants d'écoles techniques et professionnelles, encadrés par une équipe d'artistes et de spécialistes, en deux grandes productions artistiques. Ces réalisations seront ensuite largement diffusées, pour que grand public et décideurs puissent être sensibilisés à ce que pensent les jeunes en 2030.

A priori, tout est envisageable, indique la Fondation P & V : un film, un DVD, un spectacle musical, une pièce de théâtre, une exposition, un CD...

Ce projet donne une occasion unique aux jeunes de faire connaître, de manière originale, leurs rêves, leurs angoisses, leurs espérances, leurs projets, leurs visions d'avenir. C'est aussi une manière pour les participants d'expérimenter la participation active et citoyenne en manifestant leur opinion, en identifiant des problèmes, en proposant des solutions, en exposant des projets et des idées, en suscitant des débats... Bref, une façon concrète de contribuer à la construction d'un monde et d'une société démocratiques.

Fondée en 2000 et reconnue comme Fondation d'utilité publique depuis 2006, la Fondation P & V agit de manière autonome par rapport à son mécène, le groupe P & V (groupe coopératif d'assurances). Avant "Go2030", d'autres projets d'envergure, pour les jeunes et par les jeunes, ont déjà été initiés par la Fondation P & V : le "Parlement des jeunes", "Vivre ensemble dans une société plurielle", "Vivre ensemble : pour une accessibilité des associations de jeunesse", "Spot-On ! The Music Project".

Chaque année, la Fondation P & V décerne aussi son prix de la Citoyenneté à des personnes, des initiatives ou des organisations belges ou internationales qui s'investissent dans la construction d'une société plus ouverte et tolérante. En 2009, les lauréats étaient deux associations : "Les Territoires de la mémoire" et "Kik Kif".

An.H.

Épinglé

Participation active

Economie sociale. La Fondation P & V encourage la responsabilité sociale des jeunes et leur participation active à la construction d'un monde solidaire. Au départ de ses actions et de son fonctionnement, les valeurs de l'économie sociale qui se basent sur quatre principes fondateurs : solidarité, émancipation, citoyenneté et participation. La participation, facteur d'intégration, constitue le fil rouge de toutes les initiatives de la Fondation P & V, qui ont pour objectif de soutenir la citoyenneté active et de lutter contre l'exclusion sociale des jeunes.

Un site. Pour atteindre sa cible, le nouveau projet de la Fondation P & V exploitera les nouveaux médias et les réseaux sociaux que les jeunes (et pas seulement eux) utilisent entre eux pour communiquer : Netlog, Facebook, YouTube, Garagetv, SMS, Twitter... Le site de la Fondation P & V, qui présente le projet, est relié au site qui lui est consacré : www.go2030.be

Blondeel et Salmon

▸ Les deux conseillers de la cour d'appel de Bruxelles comparaîtront à Gand.

Les conseillers de la cour d'appel de Bruxelles Paul Blondeel et Mireille Salmon *(photos)* vont devoir comparaître devant la cour d'appel de Gand pour "faux" dans le cadre de l'arrêt Fortis du 12 décembre 2008. Ils ne seront, par contre, pas poursuivis pour harcèlement et violation du secret professionnel.

L'ancien premier président de la cour d'appel de Bruxelles, Guy Delvoie, ne sera pas non plus poursuivi. Telle est la décision prise mardi par la Cour de Cassation.

Paul Blondeel et Mireille Salmon siégeaient en même temps que Christine Schurmans à la 18e chambre de la cour d'appel de Bruxelles et devaient se pencher en décembre 2008 sur le dossier de la vente de Fortis à l'Etat belgo-landais et à BNP Paribas.

Contrairement à la décision prise par le tribunal du travail de Bruxelles, la cour d'appel avait estimé que la question ne pouvait avoir lieu. Des indices de manipulation du délibéré avaient été trouvés par le juge d'instruction bruxellois Henri Heimans qui avait transmis ces indices à la Cour de Cassation. Des indications de manipulation de l'arrêt du 12 décembre au profit "des grands actionnaires" de Fortis avaient été relatées et consignées comme "Fortis gate bis" – par opposition au "Fortis gate".

Avant même que l'arrêt ne soit prononcé, la conseillère Christine Schurmans avait introduit une plainte contre ses deux collègues et contre le premier président Delvoie. Me Schurmans, qui n'avait pas participé à l'arrêt pour cause de maladie, se disait que ses collègues avaient rendu un arrêt "p

Sans VOOcorder,
votre écran plat res

Auriez-vous l'idée de commander un spaghe
gastronomique ? Pour profiter de la qualité c
de votre nouvel écran plat, offrez-lui le VOOc

En plus des chaînes en HD, programmez
vos soirées télé comme vous le voulez avec
les fonctions REC, Pause, Rewind et VOD.

Si vous prenez le VOOcorder dans un de nos Pac
nous vous offrons 100 euros de bienvenue.

Informations et abonnements chez votre revendeur le plus proche
0800 800 25 • www.voo.be

*Offre soumise à conditions. Détails des offres Packs sur www.voo.be ou au 0800 800 25 ou chez un revendeur agréé. Abonnement de 12 mois. En plus de votre abonnement à la télédistribution (à partir de 12,50€/mois - selon votre rég
+ Caution de 35€) ou achat 75 € restent dus. Les consommations TV à la demande et communications téléphoniques restent dues. Chaque service des Packs peut être acquis séparément à leur tarif de base. 100€ offerts correspondent
abonnement (12 mois) à un pack VOO en janvier 2010. Offre non cumulable avec promotions services individuels. En service « Solo » les frais d'installation (50€) restent dus. Sous réserve de disponibilité des services dans votre région (vo